

Bilan d'activité de la commission des affaires européennes

Juillet 2017 – Juillet 2018



Table des matières

Le mot de la présidente	5
La commission des affaires européennes	7
Les compétences de la commission des affaires européennes	8
Les membres de la commission des affaires européennes	9
Le bureau de la commission des affaires européennes.....	10
Les référents des commissions permanentes	11
Le secrétariat administratif de la commission des affaires européennes	13
L'activité de contrôle de la commission des affaires européennes	15
Les auditions et tables rondes	16
Les communications	19
Les rapports portant observations	21
Les rapports d'information	23
Les résolutions européennes de la commission adoptées en application des articles 88-4 et 88-6 de la Constitution	28
Les groupes de travail	29
Le suivi des travaux de l'Union européenne	31
Les textes soumis en application de l'article 88-4 de la Constitution	32
Les avis sur la conformité des projets d'actes européens au principe de subsidiarité en application de l'article 88-6 de la Constitution.....	32
Les relations avec les institutions européennes et les Parlements des autres États membres	33
Participations à la conférence des organes spécialisés dans les organes communautaires (COSAC) au cours des réunions semestrielles organisées dans le pays exerçant la présidence de l'UE	35
Réunion interparlementaire de la « Conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance au sein de l'Union européenne (SCEG) » .	35
Séminaire organisé par la Commission européenne à Bruxelles les 20 et 21 septembre 2017.....	36
Statistiques de l'activité de la commission des affaires européennes au cours de la session 2017-2018 01/10/2017 au 31/07/2018	37

Le mot de la présidente



Chères collègues, chers collègues,

Véritable vigie au sein de l'Assemblée nationale, notre commission est en charge du suivi de la législation européenne. Elle joue un rôle de veille et permet à l'Assemblée de prendre position sur les dossiers européens les plus importants en même temps qu'elle conduit avec les institutions européennes un dialogue politique aussi constructif qu'exigeant.

Le premier objectif de notre commission vise à améliorer le traitement des questions européennes par l'Assemblée nationale : elle s'inscrit ainsi dans le processus de réformes de l'institution parlementaire lancé en début de législature. Le deuxième objectif est de contribuer à l'animation d'un débat public sur les questions européennes, avec une plus grande association des citoyens européens et des intervenants extérieurs à l'Assemblée. Enfin, le troisième objectif tend à nouer des relations de confiance avec nos collègues du Parlement européen et des autres Parlements de l'Union.

L'activité de la commission se construit autour des programmes des présidences semestrielles de l'Union européenne et des priorités d'action des autorités françaises. Avec 47 réunions de travail, 18 rapports d'informations adoptés, 9 propositions de résolutions déposées, 27 auditions organisées au cours de la session 2017/2018, notre commission s'est saisie des sujets d'actualité européens les plus importants. Je tiens ici à saluer l'ensemble des commissaires aux affaires européennes pour la qualité du travail accompli. C'est grâce à leur engagement et à cette approche constructive, ouverte aux idées émanant des autres États membres de l'Union européenne, que notre commission est en mesure d'apporter une réelle valeur ajoutée au travail parlementaire.

Changement climatique, migrations, révolution numérique, vieillissement démographique : les États européens sont exposés à des défis communs. Les questions européennes nous concernent toutes et tous, au-delà des clivages partisans et des origines nationales. L'heure est venue d'avoir un vrai débat européen. La commission des affaires européennes souhaite y prendre toute sa place, avec l'ensemble des autres parlements de l'Union européenne. Pour une Europe plus souveraine, unie et démocratique.

Sabine Thillaye

La commission des affaires européennes

Les compétences de la commission des affaires européennes

La commission des affaires européennes, est chargée, selon l'[articles 88-4 de la Constitution](#), de suivre les activités de l'Union européenne en instruisant l'ensemble des projets d'actes européens qui lui sont communiqués par les institutions européennes, avec qui elle entretient un dialogue étroit et régulier.

Elle veille au contrôle du principe de subsidiarité, conformément à l'[article 88-6 de la Constitution](#), pour une articulation optimale entre droit européen et droit français.

Elle débat de propositions de résolutions européennes qui, lorsqu'elles sont définitivement adoptées dans l'hémicycle, expriment la position de l'Assemblée nationale dans son ensemble.

Elle participe enfin activement au développement de la coopération interparlementaire avec les autres parlements des États de l'Union et le Parlement européen

Les membres de la commission des affaires européennes

La composition de la commission est consultable [ici](#).

Ses 48 membres, qui appartiennent en même temps à une autre commission (principe de la double appartenance), sont désignés de façon à respecter une représentation équilibrée des commissions permanentes en plus d'une représentation proportionnelle des groupes politiques.

Affaires culturelles et éducation	Affaires économiques	Affaires étrangères	Affaires sociales	Défense	Développement durable et aménagement du territoire	Finances	Lois
4 députés	5 députés	12 députés	3 députés	7 députés	4 députés	5 députés	8 députés
Groupe La République en Marche 27 députés							
Groupe Les Républicains 9 députés							
Groupe du Mouvement Démocrate et apparentés 4 députés							
Groupe UDI, Agir et Indépendants 3 députés							
Groupe Socialistes et apparentés 3 députés							
Groupe La France insoumise 1 député							
Groupe de la Gauche démocrate et républicaine 1 député							

Le bureau de la commission des affaires européennes

La présidente



Mme Sabine Thillaye
Défense
La République en Marche

Les vice-présidents



M. Pieyre-Alexandre Anglade
Défense
La République en Marche



M. Jean-Louis Bourlanges
Finances
Mouvement Démocrate et
apparentés



M. Bernard Deflesselles
Affaires étrangères
Les Républicains



Mme Liliana Tanguy
Affaires étrangères
La République en Marche

Les secrétaires



Mme Sophie Auconie
Développement durable
UDI, Agir et Indépendants



M. André Chassaigne
Défense
Gauche démocrate et
républicaine



Mme Marietta Karamanli
Lois
Socialistes et apparentés



Mme Danièle Obono
Lois
La France insoumise

Les référents des commissions permanentes

La commission des affaires européennes a désigné, parmi ses membres, des députés chargés d'assurer une bonne coordination entre les travaux de leur commission d'origine et les travaux de la commission des affaires européennes.

Les référents



M. Alexandre Freschi
Affaires culturelles et éducation
La République en Marche



Mme Constance Le Grip
Affaires culturelles et éducation
Les Républicains



M. Patrice Anato
Affaires économiques
La République en Marche



Mme Marguerite Deprez-
Audebert
Affaires économiques
Mouvement Démocrate et
apparentés



Mme Carole Grandjean
Affaires sociales
La République en Marche



M. Benjamin Dirx
Affaires étrangères
La République en Marche



Mme Michèle Tabarot
Affaires étrangères
Les Républicains



M. Bruno Fuchs
Affaires étrangères
Mouvement Démocrate et
apparentés



M. Christophe Naegelen
Affaires étrangères
UDI, Agir et Indépendants



Mme Aude Bono-Vandorme
Défense
La République en Marche



M. Damien Abad
Affaires sociales
Les Républicains



M. Damien Pichereau
Développement durable
La République en Marche



M. Alexandre Holroyd
Finances
La République en Marche



Mme Coralie Dubost
Lois
La République en Marche



Mme Marietta Karamanli
Lois
Socialistes et apparentés

Le secrétariat administratif de la commission des affaires européennes

- Frank Baron, Conseiller, Chef de division
- Pauline Bauguil, Conseillère : Droit des femmes – Formation professionnelle – Politique sociale – Travail – Santé
- Sylvie Boule, Conseillère : Recherche
- Emily Delfau, Conseillère : Communication institutionnelle – Éducation, jeunesse et sport
- Isabelle Laurenti-Sargeni, Conseillère : Droit civil – Espace de liberté, de sécurité et de justice
- Aline Baffalie, Administratrice : Environnement – Transports – Politique spatiale
- Julien Barbot, Administrateur : Commerce extérieur – Élargissement et voisinage – Politique de développement – Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) – Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) – Union pour la Méditerranée
- Charles Boriaud, Administrateur : Fiscalité – Institutions – Politique économique, budgétaire et monétaire – Services financiers
- Axel Maybon, Administrateur : Concurrence – Consommation et protection des consommateurs – Marché intérieur, biens et services – Pêche – Politique agricole commune/Sécurité alimentaire
- Bernhard Kunkler, Administrateur du Bundestag : Politique régionale – Tourisme
- Julie De Clerck, Administratrice-adjointe : Budget de l'Union européenne – Culture/audiovisuel – Numérique – Télécommunications – Protection des données
- Claire Moisset, Administratrice-adjointe : Climat – Droit des sociétés – Énergie – Politique industrielle
- Florence Baccouche, Assistante de direction et de gestion
- Valérie Bergé, Assistante de direction et de gestion
- Brigitte Dumollard, Assistante de direction et de gestion
- Patrice Girard, Assistant de direction et de gestion
- Christelle Oliveira, Assistante de direction et de gestion

L'activité de contrôle de la commission des affaires européennes

La commission des affaires européennes exerce une mission d'information et de contrôle de l'activité européenne au service de la représentation nationale, tant par des auditions régulières (membres du Gouvernement, responsables européens, personnalités diverses) que par des communications, des observations, des rapports d'information et la constitution de groupes de travail.

Les auditions et tables rondes

Du 1^{er} septembre 2017 au 27 juillet 2018, la commission des affaires européennes a procédé à 27 auditions de 23 personnalités : membres de Gouvernement français et européens, commissaires européens, membres du Parlement européen et des parlements des États membres ainsi que des acteurs et experts du monde académique, diplomatique, économique et social lors d'entretiens ou de tables rondes. La ministre chargée des affaires européennes a été auditionnée après chaque Conseil européen.

- 9 auditions de 6 ministres : Nathalie Loiseau (4 auditions), Bruno Le Maire, Françoise Nyssen, Jacqueline Gourault, Élisabeth Borne, Jean-Baptiste Lemoyne.
- 9 auditions de membres d'institutions européennes : Commission européenne (Pierre Moscovici (4 auditions), Phil Hogan, Michel Barnier, Gunther Oettinger), Cour de Justice de l'Union européenne (Thomas von Danwitz)
- 3 auditions du Secrétariat Général aux Affaires européennes et de la Représentation permanente : Philippe Léglise-Costa, Pierre Sellal, Sandrine Gaudin
- 4 auditions de représentants de la société civile : Véronique Cayla (Arte), Guillaume Pepy (président du directoire de SNCF et président-directeur général de SNCF Mobilité) et Patrick Jeantet (président délégué du directoire de SNCF et président-directeur général de SNCF Réseau), Jean Jouzel (climatologue) et Pierre Larroutou (économiste) pour le pacte Finance-Climat, Gilles Pécout (recteur de l'académie de Paris, membre du groupe de travail franco-italien sur le traité du Quirinal) et Marc Lazar (professeur des universités) sur la situation en Italie.
- 2 auditions de personnalités européennes : Sandro Gozi (secrétaire d'État italien auprès du président du Conseil, chargé des Affaires européennes), Cécilia Wilkström (rapporteuse sur le projet de Règlement dit Dublin IV Paquet Asile)

Liste et calendrier des auditions :

Date	Personnalité auditionnée
28/09/2017	Philippe Léglise-Costa, secrétaire général des affaires européennes
03/10/2017	Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des Finances
04/10/2017	Pierre Moscovici, commissaire européen aux affaires économiques et financières, à la fiscalité et à l'Union douanière
10/10/2017	Phil Hogan, commissaire européen à l'agriculture et au développement durable
26/10/2017	Véronique Cayla, présidente du directoire d'ARTE France
26/10/2017	Pierre Sellal, ambassadeur, représentant permanent auprès de l'Union européenne
09/11/2017	Guillaume Pepy, président du directoire de SNCF et président-directeur général de SNCF Mobilités, et Patrick Jeantet, président délégué du directoire de SNCF et président-directeur général de SNCF Réseau
15/11/2017	Françoise Nyssen, ministre de la Culture

Date	Personnalité auditionnée
16/11/2017	Michel Barnier, négociateur en chef responsable du groupe de travail de la Commission européenne chargé de la préparation et de la conduite des négociations avec le Royaume-Uni
23/11/2017	Élisabeth Borne, ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports
13/12/2017	Pierre Moscovici, commissaire européen aux affaires économiques et financières, à la fiscalité et à l'Union douanière sur le semestre européen
19/12/2017	Nathalie Loiseau, ministre auprès du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes
17/01/2018	Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre de l'intérieur
18/01/2018	Sandrine Gaudin, Secrétaire générale aux affaires européennes, sur les priorités de la présidence bulgare (à huis clos)
01/02/2018	Gunther Oettinger, commissaire européen au Budget et aux Ressources humaines
06/02/2018	Sandro Gozi, secrétaire d'État italien auprès du président du Conseil, chargé des Affaires européennes
15/03/2018	Jean-Baptiste Lemoine, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères
22/03/2018	Thomas von Danwitz, président de chambre à la Cour de Justice de l'Union européenne (à huis clos)
28/03/2018	Nathalie Loiseau, ministre auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargées des affaires européennes (à huis clos)
10/04/2018	Julian King, commissaire européen chargé de l'union de la sécurité
24/05/2018	Pierre Moscovici, commissaire européen pour les affaires économiques et financières, la fiscalité et les douanes
06/06/2018	Jean Jouzel, climatologue, et Pierre Larrourou, économiste, sur leurs propositions de pacte finance-climat pour l'Europe
14/06/2018	Gilles Pécout, recteur de l'Académie de Paris, membre du groupe de travail franco-italien sur le traité du Quirinal, et Marc Lazar, professeur des universités en histoire et sociologie à Sciences Po, sur la situation politique en Italie
21/06/2018	Jyrki Katainen, vice-président de la Commission européenne pour l'emploi, la croissance, l'investissement et la compétitivité
26/06/2018	Cecilia Wikström, rapporteure au Parlement européen sur le projet de Règlement dit « Dublin IV » (paquet Asile)
05/07/2018	Nathalie Loiseau, ministre auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes (à huis clos)
11/07/2018	Philippe Martin, président du Conseil d'analyse économique, sur la publication « Mondialisation, protectionnisme et accords commerciaux : quelle stratégie Européenne ? »
26/07/2018	Nathalie Loiseau, ministre auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes

La commission a également organisé deux tables rondes :

- **Le 15 février 2018 sur la défense européenne** avec Nicolas Suran, ambassadeur, représentant permanent au Comité politique et de sécurité ; Françoise Grossetête, rapporteure au Parlement européen sur le programme européen de développement de l'industrie de défense et Jacques Fradin, chef de division au Service européen pour l'action extérieure chargé de la gestion des crises,
- **le 23 mai 2018, sur l'avenir de la politique agricole commune**, avec pour principaux intervenants des eurodéputés spécialisés en politique agricole (Michel Dantin, Herbert Dorfmann, Paolo de Castro) ainsi que des représentants de syndicats agricoles : Henri Brichart (FNSEA) et Laurent Pinatel (Confédération paysanne).

Les communications

Les 15 communications délivrées par les députés référents en réunion de commission sont consultables [ici](#).

Date	Communication
Jeudi 3 août 2017	Communication d'Alexandre Freschi et Constance Le Grip sur le projet de règlement établissant des règles sur l'exercice du droit d'auteur et des droits voisins applicables à certaines diffusions en ligne d'organismes de radiodiffusion et retransmission d'émissions de télévision et de radio (COM(2016) 594 final- E 11551)
Jeudi 3 août 2017	Communication de Damien Pichereau, référent de la commission du Développement durable et de l'aménagement du territoire, sur la proposition de règlement visant à préserver la concurrence dans le domaine du transport aérien
Jeudi 5 octobre 2017	Communication de Ludovic Mendes (suppléant Bruno Dirx) et Christophe Naegelen référents de la commission des Affaires étrangères sur le CETA
Jeudi 5 octobre 2017	Communication de Damien Pichereau, référent de la commission du Développement durable et de l'aménagement du territoire, sur le glyphosate
Jeudi 19 octobre 2017	Communication de Benjamin Dirx, référent de la commission des affaires étrangères sur la Conférence interparlementaire de Tallinn sur la politique étrangère et de sécurité commune et la politique de sécurité et de défense commune (PESC/PSDC)
Jeudi 19 octobre 2017	Communication d'Alexandre Holroyd, référent de la commission des finances sur le budget européen pour 2018
Jeudi 9 novembre 2017	Communication de Marguerite Deprez-Audebert et Patrice Anato, référents de la commission des affaires économiques, sur l'ouverture des négociations des accords de libre-échange avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande
Jeudi 30 novembre 2017	Communication de la Présidente sur la réunion plénière de la 58e COSAC organisée à Tallinn du 26 au 28 novembre 2017
Jeudi 30 novembre 2017	Communication de Marietta Karamanli, référente de la commission des lois, sur Europol
Jeudi 30 novembre 2017	Communication de Damien Pichereau, référent de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur le paquet « Mobilité routière »
Jeudi 30 novembre 2017	Communication d'Alexandre Holroyd, référent de la commission des finances, sur le lancement du semestre européen 2018
Mercredi 24 janvier 2018	Communication de Jean-Louis Bourlanges, vice-président, sur la réunion des Présidents de la COSAC organisée à Sofia, les 21 et 22 janvier 2018
Jeudi 22 février 2018	Communication de Marietta Karamanli et Coralie Dubost, référentes de la commission des lois, sur la réunion interparlementaire organisée à Bruxelles le 24 janvier 2018 sur les voies légales des migrations dans l'Union européenne

Date	Communication
Jeudi 8 mars 2018	Communication d'Aude Bono-Vandorme, référente de la commission de la défense, sur la conférence interparlementaire PESC/PSDC de Sofia
Jeudi 28 juin 2018	Communication d'Aude Bono-Vandorme, référente de la commission de la défense, sur la réunion interparlementaire du groupe Med de la conférence PESC/PSDC

Les rapports portant observations

En application de l'article 151-1-1 du Règlement de l'Assemblée nationale, la commission des affaires européennes peut, de sa propre initiative ou à la demande d'une commission permanente ou spéciale saisie au fond d'un projet ou d'une proposition de loi portant sur un domaine couvert par l'activité de l'Union européenne, formuler des observations sur toute disposition de ce projet ou de cette proposition. Ces observations peuvent être présentées devant la commission permanente ou spéciale saisie au fond du projet ou de la proposition de loi. La conférence des présidents peut autoriser la commission des affaires européennes à présenter ses observations en séance publique.

Du 1^{er} octobre 2017 au 1^{er} août 2018, La commission a déposé **quatre rapports portant observations** :

- N° 577 - Rapport d'information de Christine Hennion portant observations sur **le projet de loi relatif à la protection des données personnelles** (n° 490) ;
- N° 591 - Rapport d'information de Pieyre-Alexandre Anglade portant observations sur **le projet de loi relatif à l'élection des représentants au Parlement européen** (n° 539) ;
- N° 949 - Rapport d'information de Pieyre-Alexandre Anglade portant observations sur **les propositions de loi organique et proposition de loi relatives à la lutte contre les fausses informations** (n° 772 et n° 799) ;
- N° 983 - Rapport d'information de Thierry Michels portant observations sur **le projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel** (n° 904).

Les rapports d'information

Les 12 rapports d'information ayant fait l'objet d'un examen et d'un vote de la commission autorisant leur publication sont consultables [ici](#).

N° 317 – Rapport d'information de Typhanie Degois sur **le détachement des travailleurs au sein de l'Union européenne**.

Le détachement des travailleurs qui permet *a priori* un marché plus ouvert et une mobilité des travailleurs plus grande pose toujours des difficultés parmi lesquelles les différentes conditions de rémunération entre les travailleurs locaux et détachés, des cotisations sociales distinctes se répercutant sur le coût du travail, l'utilisation de sociétés « coquilles vides » visant à utiliser à mauvais escient la directive actuelle.

La rapporteure réaffirme plusieurs propositions ambitieuses formulées par le Président de la République : fixation de la durée maximale du détachement à 12 mois pour réaffirmer le caractère temporaire du détachement ; principe « à travail égal, salaire égal », afin de mettre un terme au *dumping* social en Europe ; utilisation de la plateforme européenne de lutte contre le travail non déclaré afin de mieux lutter contre les détachements frauduleux.

N° 479 – Rapport d'information d'Éric Bothorel et Constance Le Grip sur **le marché unique du numérique**.

Les rapporteurs formulent plusieurs propositions : la suppression d'obstacles nationaux à la libre circulation des données non personnelles, l'initiative de la France et d'autres États membres pour une fiscalité numérique juste, le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) ainsi que le paquet cybersécurité. L'objectif recherché doit être de libérer le potentiel de croissance, de recherche et d'intelligence collective de l'Union européenne. Le rapport soutient également l'initiative française en faveur d'une « taxe d'égalisation » pour les entreprises du secteur numérique. Il ne s'agit, certes, que d'un premier pas vers la mise en place d'un système fiscal efficace et juste à l'échelle de l'Union. Il s'agirait néanmoins d'un outil nécessaire, dans l'attente des conclusions des travaux de l'OCDE à ce sujet, au printemps 2018 et de la mise en place d'une Assiette Commune Consolidée pour l'Impôt des Sociétés (ACCIS).

N° 482 – Rapport d'information de Valérie Gomez-Bassac sur **les conventions démocratiques de refondation de l'Europe**.

Le groupe de travail s'est déplacé dans cinq des États membres et procédé à 80 auditions, soit près de 300 personnes interrogées (autorités politiques ou administratives, universitaires, membres associatifs, syndicats professionnels, collectivités). Il préconise une approche impérativement transpartisane des consultations citoyennes. L'organisation commune de ces consultations devrait passer par le biais d'une Charte interétatique, signée en parallèle de la réunion du Conseil européen. Afin d'assurer le respect de cette charte, des comités nationaux de pilotage devront être mis en place dans chaque État membre participant. La restitution européenne, nécessaire pour faire émerger un ensemble de priorités structurantes pour les prochaines années, passerait par un « comité des sages » européen, composé notamment des représentants des comités nationaux et des représentants des institutions européennes, garantes d'une certaine expertise technique et d'une forme de neutralité dans le traitement du résultat des conventions.

N° 596 – Rapport d’information de Thierry Michels sur la **transition énergétique dans l’Union européenne**.

Le rapporteur estime que la somme des contributions nationales, à leur niveau d’ambition actuel, ne permettra pas de contenir l’augmentation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Le rapporteur formule également plusieurs propositions : engager, dès 2018, une initiative de rehaussement de l’engagement de réduction des émissions de l’UE en 2030 ; fixer un objectif contraignant de 40 % d’efficacité énergétique pour l’UE en 2030 ; fixer un objectif contraignant de 35 % sur la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d’énergie de l’UE en 2030 et l’assortir d’objectifs nationaux contraignants ; fixer un sous-objectif de 15 % d’énergies renouvelables dans la consommation finale pour le secteur des transports.

N° 657 – Rapport d’information et proposition de résolution européenne de Damien Pichereau sur le **premier paquet Mobilité**.

Le secteur des transports routiers est emblématique de l’Europe dont les Européens ne veulent plus. La complexité, l’inadéquation des règles européennes et le contrôle défaillant du respect de ces dernières nourrissent une concurrence économique et sociale qui n’est pas loyale. Les transports routiers ont un impact majeur sur la préservation de la Planète et la santé humaine. En même temps, ils sont incontournables pour façonner la mobilité de demain.

Avec ce paquet Mobilité I, la Commission européenne a pour objectif d’aider ce secteur à rester compétitif tout en garantissant une transition socialement équitable vers une énergie propre et la numérisation.

Si la simplification des procédures, le renforcement des contrôles ainsi proposés et leur numérisation sont bienvenus, les valeurs sur lesquelles est fondée l’Union européenne appellent pour le rapporteur :

- une harmonisation par le haut non seulement des règles applicables aux volets « marché » et « social » du transport routier mais aussi des pratiques des États membres ;
- un cadre européen de taxation des véhicules qui soit à la fois incitatif, avec des règles communes, mais aussi souple et proportionné, les États membres devant garder la responsabilité de choisir les solutions les plus efficaces et les plus adaptées à leur contexte.

N° 719 – Rapport d’information de Pieyre-Alexandre Anglade et Joaquim Pueyo sur **l’Europe de la Défense et son articulation avec l’OTAN**.

Les rapporteurs se félicitent des différentes initiatives en matière de défense : Coopération Structurée Permanente, Revue annuelle coordonnée de Défense (CARD), projet de programme européen de développement de l’industrie de défense, Fonds européen de la Défense et renforcement de la coopération UE-OTAN suite au sommet de Varsovie. Les rapporteurs insistent par ailleurs sur la nécessité de parvenir à un consensus lors des prochaines négociations du Cadre Financier Pluriannuel (CFP), à l’instar de ce qui a prévalu pour le Fonds européen de défense et la PSDC. Ils préconisent l’adoption par le Parlement et le Conseil de l’Union européenne d’un programme européen de développement de l’industrie de Défense en veillant à ce qu’il ne bénéficie qu’à des entreprises européennes, y compris des PME, localisées sur le territoire de l’Union. Les rapporteurs souhaitent aussi voir se renforcer le marché unique des équipements de sécurité et de Défense.

N° 757 – Rapport d’information de Patrice Anato et Vincent Bru sur **l’Organisation mondiale du commerce et son articulation avec la politique commerciale européenne.**

À l’issue de leur mission, les rapporteurs se trouvent confortés dans leur conviction que l’OMC reste indispensable au commerce international et qu’elle ne vit pas tant une crise terminale qu’une transition douloureuse vers une nouvelle forme de régulation. Pour irremplaçable qu’elle soit, l’OMC doit s’adapter aux nouvelles réalités du commerce international et retrouver un rôle central dans la régulation de celui-ci. Le présent rapport définit donc une urgence - sauver le mécanisme de règlement des différends menacé par les États-Unis – et cinq priorités d’action qui, si elles sont mises en œuvre, notamment par le *leadership* de l’Union européenne, sont de nature à relancer le multilatéralisme commercial sans lequel le bilatéralisme (et le plurilatéralisme) sont largement privés de portée.

N° 898 – Rapport d’information de Ludovic Mendes et Christophe Naegelen sur **l’Espace Schengen et la maîtrise des frontières extérieures de l’Union européenne.**

Les rapporteurs rappellent les mesures adoptées depuis fin 2015 : la transformation de Frontex en Agence européenne de garde-frontières et garde-côtes, la création des *hotspots* pour parvenir à organiser l’accueil du flux des réfugiés d’abord sur les îles grecques puis en Italie avec une coopération complexe des garde-frontières locaux, des agents de Frontex, des experts du Bureau européen d’appui en matière d’asile (EASO) et enfin des officiers d’Europol pour les contrôles de sécurité approfondis quand un doute apparaissait sur le profil d’un demandeur d’asile. Ils jugent urgent d’engager une modernisation du système d’information Schengen pour faciliter les échanges d’informations sur les données biométriques. Ce grand chantier doit aller de pair avec celui du renforcement des échanges d’information policière et de l’interopérabilité des fichiers de sécurité. Ils plaident également pour la création d’une véritable police européenne des frontières en lieu et place de Frontex. Les rapporteurs soulignent que les mesures correctives adoptées jusqu’à présent ne prennent pas assez en compte les menaces endogènes à l’intérieur du territoire européen, provenant des citoyens européens. Le rééquilibrage entre libre circulation et sécurité au sein de l’espace Schengen doit donc être poursuivi sur le long terme.

N° 969 – Rapport d’information d’Alexandre Holroyd et Michèle Tabarot sur **la gouvernance de la zone euro.**

La réforme de la gouvernance de la zone euro est un impératif macroéconomique et démocratique. Concernant le paquet du 6 décembre 2017, les rapporteurs regrettent la lenteur du calendrier et appellent la Commission européenne et les États membres à faire preuve de plus d’ambition. Ils soutiennent les propositions emblématiques de la Commission : mécanisme européen de stabilité, mise en place d’un Fonds monétaire européen, création d’un mécanisme de protection des investissements. Par ailleurs, les deux rapporteurs estiment que l’Union économique et monétaire a besoin d’un instrument de stabilisation capable d’amortir les effets des chocs économiques sévères et de lisser les variations de la conjoncture sur l’activité des États membres. Dans cette perspective, ils proposent d’étudier la création d’un mécanisme de stabilisation lié à l’emploi.

N° 1017 – Rapport d’information d’Alexandre Freschi et André Chassaigne sur **une agriculture durable pour l’Union européenne**.

Les rapporteurs s’inquiètent des annonces budgétaires relatives au cadre financier pluriannuel (CFP) le 2 mai dernier. C’est la première fois depuis 1962 que le budget consacré à la PAC diminue et cette diminution est significative : 5 %. La PAC post-2020 est, selon eux, la « PAC de la dernière chance » ; elle devra donc soutenir une transformation profonde de l’agriculture européenne. Cette transformation doit se déployer sur trois plans : durabilité économique, sociale et environnementale. Les rapporteurs formulent des propositions concrètes : aides contracycliques, assurances, renforcement des outils de gestion et de régulation en cas de crise, meilleure répartition de la valeur dans la chaîne d’approvisionnement alimentaire.

N° 1033 – Rapport d’information de Damien Pichereau sur le **deuxième paquet Mobilité**.

La Commission européenne a fait le choix de présenter ses initiatives routières de manière échelonnée : un premier paquet le 31 mai 2017, un deuxième paquet le 8 novembre 2017, un troisième paquet le 17 mai 2018. Ces propositions en faveur d’une modernisation de la mobilité forment ainsi un tout, dans une approche transversale, au-delà d’une vision sectorielle désormais inopérante. Ce « paquet Mobilité II » s’articule autour de trois axes : une communication sur la stratégie globale sous-tendant le paquet, avec pour objectif un compromis équilibré entre objectifs environnementaux, sociaux et industriels ; des mesures non législatives concernant les carburants alternatifs ; quatre propositions législatives concernant le transport par autocar, le transport combiné de marchandises, les performances des véhicules légers en matière d’émissions de gaz à effet de serre et la promotion des véhicules propres. La Commission européenne entend mettre fin à la condition d’établissement nécessaire aujourd’hui pour opérer à titre permanent dans un autre État membre que l’État d’origine du transporteur, en supprimant le caractère temporaire des opérations de cabotage, ce qui inquiète le rapporteur.

N° 1123 – Rapport d’information de Sabine Thillaye sur le **rôle des parlements nationaux dans le processus décisionnel européen**.

Ce rapport qui s’inscrit dans le contexte de la réforme constitutionnelle préconise de réinventer les relations entre les Parlements nationaux et les institutions européennes et de renforcer la prise en compte des questions européennes par le Parlement français. Parmi les propositions formulées : renforcer la portée des contributions de la COSAC, formaliser la procédure de dialogue politique, instaurer une procédure d’initiative parlementaire, porter à douze semaines le délai imparti aux parlements nationaux pour adopter des avis motivés sur la conformité au principe de subsidiarité, accorder à la commission des affaires européennes de l’Assemblée nationale le statut de commission permanente, instaurer un contrôle décentralisé de la législation européenne en renvoyant directement aux commissions permanentes sectorielles les projets d’actes législatifs européens.

Le Bureau de la commission a par ailleurs initié **huit rapports d’information** sur les sujets suivants :

- **L’état de droit en Europe**, présenté par Coralie Dubost et Vincent Bru ;
- **La réforme européenne du droit d’asile**, présenté par Ludovic Mendes et Marietta Karamanli ;

- **La politique spatiale européenne** présenté par Aude Bono-Vandorme et Bernard Deflesselles ;
- **Les enjeux européens de l'industrie de la défense**, présenté par Françoise Dumas et Éric Straumann ;
- **La politique européenne en matière d'innovation de rupture**, présenté par Christine Hennion et Sophie Auconie ;
- **Le socle européen des droits sociaux**, présenté par Carole Grandjean et Marguerite Deprez-Audebert ;
- **L'évaluation de la gestion des fonds européens par les régions françaises**, présenté par Liliana Tanguy et Pierre-Henri Dumont ;
- **La fiscalité du numérique**, présenté par Éric Bothorel et Marietta Karamanli.

Les résolutions européennes de la commission adoptées en application des articles 88-4 et 88-6 de la Constitution

L'adoption des résolutions européennes, qui expriment la position de l'Assemblée nationale, associe tous les organes de l'Assemblée. Les propositions de résolution adoptées par la commission des affaires européennes sont renvoyées à l'une des huit commissions permanentes de l'Assemblée nationale qui peut l'adopter, soit explicitement, soit, lorsqu'elle ne se prononce pas dans le délai d'un mois, tacitement. La Conférence des Présidents de l'Assemblée peut décider, à la demande d'un président de groupe, de commission ou du Gouvernement, d'inscrire une proposition de résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Si elle ne le fait pas dans les quinze jours, la résolution est considérée comme définitive et transmise au Gouvernement.

Les 9 résolutions adoptées par la commission des affaires européennes sont consultables [ici](#) :

- 6 décembre 2017 : Résolution sur le détachement des travailleurs au sein de l'Union européenne ;
- 31 décembre 2017 : Résolution sur le marché unique du numérique ;
- 6 mars 2018 : Résolution sur le premier paquet Mobilité ;
- 8 mars 2018 : Résolution portant avis motivé sur la conformité au principe de subsidiarité de la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant l'évaluation des technologies de la santé et modifiant la directive 2011/24/UE (COM(2018) 51) ;
- 9 mars 2018 : Résolution sur la transition énergétique au sein de l'Union européenne ;
- 7 avril 2018 : Résolution relative à l'Europe de la Défense et son articulation avec l'OTAN ;
- 23 juin 2018 : Résolution relative à la gouvernance de la zone euro ;
- 28 juin 2018 : Résolution relative à une agriculture durable pour l'Union européenne ;
- 25 juillet 2018 : Résolution portant avis motivé sur la conformité au principe de subsidiarité de la proposition de règlement établissant des règles régissant l'aide aux plans stratégiques devant être établis par les États membres dans le cadre de la politique agricole commune (COM(2018) 392 final).

La commission a par ailleurs adopté sur le rapport de Damien Pichereau, référent de la commission du Développement durable et de l'aménagement du territoire, des conclusions sur le deuxième « paquet Mobilité » publié par la Commission européenne le 8 novembre 2017.

Les groupes de travail

Le bureau de la commission des affaires européennes a créé 3 groupes de travail de six à sept membres chargés de suivre et d'évaluer certains aspects de la politique de l'UE.

- **Groupe de travail sur les conventions démocratiques de refondation de l'Europe**
Président : Michel Herbillon ; rapporteure : Valérie Gomez-Bassac ; membres : Sophie Auconie, Marietta Karamanli, André Chassaigne. Rapport d'information n° 969 ;
- **Groupe de travail sur le détachement des travailleurs au sein de l'Union européenne**
Président : Jean-Louis Bourlanges ; rapporteure : Typhanie Degois ; membres : Didier Quentin, Christophe Naegelen, Jérôme Lambert et Danièle Obono. Rapport d'information n° 317 ;
- **Groupe de travail sur le cadre financier pluriannuel de l'Union européenne**
Président : Jean-Louis Bourlanges, rapporteur : Christophe Jerretie ; membres : Sophie Auconie, Marietta Karamanli, Constance Le Grip et Danièle Obono et André Chassaigne. Rapport d'information n° 482.

Le suivi des travaux de l'Union européenne

Les textes soumis en application de l'article 88-4 de la Constitution

La commission des affaires européennes examine tous les projets d'actes européens. Elle peut donner un avis positif ou négatif sur les propositions européennes, avis assorti éventuellement d'observations ou de réserves. Elle peut à cette occasion adopter des conclusions ou, lorsque l'importance du sujet le motive, déposer une proposition de résolution européenne.

Du 1^{er} octobre 2017 au 31 juillet 2018, la commission a acté en réunion **896 textes** reçus au titre de l'article 88-4.

Les avis sur la conformité des projets d'actes européens au principe de subsidiarité en application de l'article 88-6 de la Constitution

La commission des affaires européennes peut formuler des propositions de résolution portant avis motivé exposant les raisons pour lesquelles elle estime qu'un projet d'acte législatif européen, n'est pas conforme au principe de subsidiarité.

Du 1^{er} octobre 2018 au 31 juillet 2018, la commission européenne a transmis **152 textes** au titre du contrôle de subsidiarité.

Les relations
avec les institutions européennes
et les Parlements
des autres États membres

Participations à la conférence des organes spécialisés dans les organes communautaires (COSAC) au cours des réunions semestrielles organisées dans le pays exerçant la présidence de l'UE

Les réunions de la COSAC permettent aux parlementaires d'interroger la présidence en exercice de l'Union et d'adopter des contributions politiques sur les sujets européens. Elle s'attache aussi à suivre les questions de subsidiarité.

17 au 19 juin 2018 : Sabine Thillaye et Liliana Tanguy ont participé à la LIX^e réunion plénière de la COSAC à Sofia (Bulgarie).

21 au 22 janvier 2018 : Jean-Louis Bourlanges a participé à la réunion des Présidents de la COSAC à Sofia (Bulgarie).

26 au 28 novembre 2017 : Sabine Thillaye, Liliana Tanguy, Michel Herbillon et Valérie Gomez Bassac ont participé à la LVII^e réunion plénière de la COSAC à Tallinn (Estonie).

9 au 10 juillet 2017 : Sabine Thillaye a participé à la réunion des Présidents de la COSAC à Tallinn (Estonie).

Réunion interparlementaire de la « Conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance au sein de l'Union européenne (SCEG) »

19 au 20 février 2018 : Sabine Thillaye et Alexandre Holroyd se sont déplacés au Parlement européen à Bruxelles, dans le cadre de la Conférence SCEG.

Séminaire organisé par la Commission européenne à Bruxelles les 20 et 21 septembre 2017

20 et 21 septembre 2017 : Sabine Thillaye ainsi que 25 membres de la commission des affaires européennes ont participé à un séminaire de présentation de l'Union organisé par la Commission européenne lors duquel ils ont rencontré Jean-Claude Juncker, son président.

Statistiques de l'activité de la commission des affaires européennes au cours de la session 2017-2018

01/10/2017 au 31/07/2018

Rapports d'information	18
dont :	
<i>rapports pour observations</i>	4
<i>avis de subsidiarité</i>	2
Propositions de résolution de la commission déposées	9
Communications	15
Conclusions	1
Auditions	
Ministres	9
Autres	18
<i>Commissaires</i>	6
<i>Personnalités européennes</i>	7
<i>Société civile</i>	5
<i>Bundestag</i>	1
<i>Délégation étrangère</i>	0
Tables rondes	2
Réunions conjointes	15
Documents européens	1 716
dont textes reçus au titre de l'article 88-4	957
dont textes reçus au titre de l'article 88-6	152
dont textes article 88-4 examinés en commission	896
Nombre de réunions	47
Durée totale	72 h 50